

L'offensive coloniale en Cisjordanie

Soutenue par le gouvernement israélien, la colonisation s'accélère tandis que les violences de colons chassent des familles palestiniennes de leurs terres. L'ordre de Benjamin Netanyahu d'évacuer certains avant-postes ne signifie pas un changement de cap. Derrière cette expansion se joue la possibilité même d'un Etat palestinien.

Une colonisation qui s'accélère?

La Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, compte plus d'un demi-million de colons, hors Jérusalem-Est. Selon l'ONG israélienne La Paix maintenant, 86 avant-postes ont été créés en 2025. Ces implantations sont établies sans autorisation israélienne, puis parfois régularisées. Le gouvernement a aussi approuvé 54 colonies, contre cinq en 2024. Ce chiffre comprend des sites nouveaux, mais surtout des avant-postes régularisés et des quartiers devenus indépendants. L'accélération combine donc occupation du terrain et reconnaissance officielle: le provisoire devient durable.

Encouragés par le gouvernement?

Pour les nationalistes religieux, la «Judée-Samarie» appartient au peuple juif au nom de l'histoire et de la Bible. Tous les colons ne partagent pas ces motivations. Mais le retour de Benjamin Netanyahu au pouvoir fin 2022 a placé

Le gouvernement ne se contente pas de laisser faire.

les représentants de cette mouvance au cœur de sa coalition. Depuis 2023, le ministre des Finances d'extrême droite Bezalel Smotrich détient aussi des pouvoirs sur la gestion civile de la Cisjordanie. Il pèse sur l'urbanisme et les infrastructures. En juillet, il a annoncé 1,3 milliard de shekels (350 millions de francs) pour 34 nouvelles colonies en invoquant la sécurité et l'objectif d'empêcher la formation d'un Etat palestinien. Le gouvernement ne se contente pas de laisser faire: il finance et organise l'expansion.

Comment accaparent-ils les terres?

Une ferme et un troupeau peuvent servir de point de départ à la dépossession de familles palestiniennes. Par les menaces et les violences, des colons empêchent agriculteurs et éleveurs d'accéder à leurs champs et pâtu-

rages. Privées de leurs ressources, ces familles sont contraintes de partir. Les colons contrôlent ainsi des terres bien au-delà du bâti. L'Etat agit aussi sur les règles: en février, Israël a décidé de faciliter l'achat de terres par les Israéliens et d'étendre ses pouvoirs dans les zones A et B des territoires palestiniens occupés. Les accords d'Oslo y confient pourtant les compétences civiles à l'Autorité palestinienne. L'expansion déborde ainsi de la zone C; 60% du territoire se trouve sous contrôle civil et militaire israélien.

Quelles violences?

Coups, tirs, maisons incendiées, troupeaux volés: les violences frappent les habitants et leurs moyens de subsistance. Selon le bilan de l'ONU du 28 août, les colons ont directement blessé plus de trois Palestiniens par jour en moyenne depuis le mois de janvier. L'ONU dénonce l'impunité et rapporte que des membres des forces israéliennes ont parfois facilité les attaques ou y ont participé. Les journalistes sont aussi visés: le 29 août, à Jalud, des colons masqués ont frappé à coups de bâton une équipe de NBC News (Etats-Unis) et la Palestinienne qu'elle interviewait sur l'expulsion de sa famille. Le 11 juillet, près de Sinjil, d'autres journalistes avaient été attaqués; un véhicule avait été endommagé. La police avait annoncé quatre arrestations.

Des colonies légales?

Non, au regard du droit international. La quatrième Convention de Genève interdit à une puissance occupante de transférer une partie de sa population civile dans un territoire occupé. Israël conteste cette lecture et présente la Cisjordanie comme un territoire disputé. Dans son avis consultatif du 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice a rappelé l'obligation de cesser toute nouvelle activité de colonisation et d'évacuer les colons.



Des colons israéliens assistent à l'inauguration du nouvel avant-poste de Maale Arugot, près de Bethléem en Cisjordanie.

Cet avis ne constitue pas un jugement contraignant, mais rappelle des obligations qu'Israël doit déjà respecter en vertu du droit international. Quant aux avant-postes, leur autorisation après coup par Israël ne change rien à leur illégalité internationale.

Benjamin Netanyahu fait-il marche arrière?

Le 6 septembre, Bezalet Smotrich a confirmé un ordre du Premier ministre Benjamin Netanyahu d'évacuer des avant-postes non autorisés dans les zones A et B, en le désapprouvant. Selon l'agence de presse Reuters, cette décision répond à des pressions américaines contre les violences de colons. La veille, l'ambassadeur des Etats-Unis Mike Huckabee avait qualifié leurs auteurs de «terroristes» après une rencontre avec des Palestino-Américains. A l'annonce de l'ordre, son calendrier d'exécution restait inconnu. Surtout, le ministre israélien des Finances soulignait les progrès de la colonisation en zone C. Il faut donc distinguer le recul sur certains avant-postes d'un arrêt de la politique d'expansion, qui n'a pas été annoncé.

Un Etat palestinien viable?

L'enjeu dépasse le nombre de logements: colonies, routes et zones de contrôle fragmentent le territoire où devrait voir le jour un Etat palestinien. Le projet E1, à l'est de Jérusalem, approuvé en 2025, prévoit 3401 logements. Selon l'Union européenne, il menace la continuité entre le nord et le sud de la Cisjordanie et son lien avec Jérusalem-Est. Plus largement, la colonisation intègre durablement des portions du territoire à Israël sans proclamation officielle d'annexion: c'est l'«annexion de fait». Elle réduit les possibilités d'établir un Etat palestinien viable. Car la reconnaissance diplomatique ne suffit pas: encore faut-il que les Palestiniens puissent contrôler et gouverner leur territoire. |